

SENSIBILISATION À LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

PLAN TRIENNAL 2009-2012

Par : Comité PRP des CJEOI & CJEM

Karine Chalifoux, chargée de projet
Nadia Keskinbicak, c.o.
Émilie Meunier, ts





Historique du Collectif autonome des CJE:

C'est en novembre 2006 que le Collectif autonome des Carrefours jeunesse-emploi du Québec (CACJÉQ) s'est formellement constitué suite à une volonté de certains CJE de se regrouper. Il y a quelques années, ces derniers, aujourd'hui membres du Collectif, avaient constaté qu'il était de plus en plus difficile de vivre pleinement une vie associative au sein du Réseau des Carrefours jeunesse-emploi du Québec (RCJÉQ) et s'en étaient dissociés. Puis, pendant plus d'un an, les présidents et les directions de ces Carrefours ont communiqué entre eux afin d'échanger des informations et de se pencher sur des problématiques entourant leur clientèle. C'est ainsi qu'après plusieurs mois de réflexion et d'études, une union est née. Cette volonté de créer une structure à l'image de leurs organisations et des pratiques qui les rejoignent tous, a amené la naissance du Collectif. Ces Carrefours souhaitaient retrouver un mouvement associatif basé sur l'inclusion, le dynamisme, la construction et la mobilisation et dans lequel ils pourraient jouir d'une pratique d'intervention qui leur est propre. Ce sont donc les raisons pour lesquelles ces CJE se sont regroupés sous l'appellation Collectif autonome des Carrefours jeunesse-emploi du Québec.

Le **CJEOI** est un des membres fondateur du présent Collectif autonome des CJE. Le **CJM** agit à titre participatif au Collectif autonome des CJE depuis deux ans.

Mission du Collectif autonome des CJE :

La **mission** du Collectif des CJE est de soutenir la représentation de ses membres pour la promotion de l'autonomie des pratiques d'interventions communautaires et du développement local pour l'amélioration des conditions de vie des jeunes adultes. Étant des protagonistes majeurs de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes québécoises et québécois, les Carrefours réunis dans ce Collectif ont également pour objectif de favoriser le développement de l'autonomie sociale, professionnelle et économique des jeunes de 16 à 35 ans. À cet effet, le Collectif a retenu quatre positions qui l'interpellent particulièrement et sur lesquels il a choisi de se pencher sérieusement. Il s'agit du **développement durable**, le **développement local**, une **juste répartition de la richesse** ainsi qu'une **démarche vers une citoyenneté responsable**.

Objectifs de la Protection des Renseignements Personnels :

« TON NAS C'EST COMME TON NIP, LE DONNES-TU À TOUT LE MONDE? »

De nombreuses consultations des membres du Collectif ont clairement démontré qu'une grande majorité de jeunes étaient peu ou pas du tout informés des risques de divulgation de leurs renseignements personnels ainsi que de leurs droits en regard de la protection de leur vie privée. Entre autres, nous avons constaté que bien des jeunes ignorent leur droit en matière de divulgation d'informations personnelles tel que le numéro d'assurance sociale (NAS). Dans bien des cas, les jeunes se sentent obligés de soumettre leur NAS à certaines ressources en raison de la position d'autorité de ces dernières (assureur, fonctionnaire, services publics, etc.).

Le **Comité PRP des CJEOI et CJEM** désire *Sécuriser, Sensibiliser* et *Conscientiser* leurs usagers. Pour se faire, trois objectifs seront respectés entre 2009-2012 :

1. Garantir la sécurité des renseignements personnels aux utilisateurs de services
2. Sensibiliser les différentes instances à la protection des renseignements personnels
3. S'assurer de la conscientisation (application) de chaque instance à la protection des renseignements personnels

OBJECTIF GÉNÉRAL 1 : GARANTIR LA SÉCURITÉ DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS AUX UTILISATEURS DE SERVICES DU CJEI

MOYENS	RÉSULTATS VISÉS ET MESURABLES	RESPONSABLES	ÉCHÉANCE	ATTEINTE/APPLICATION			PARTENAIRES
				2009-2010	2010-2011	2011-2012	
<p><u>Documentation officielle et professionnelle</u></p> <p>1. Création d'une Politique de la PRP spécifique aux CJEI & CJEM, en tenant compte de la politique de PRP proposée par le Collectif autonome des CJE</p> <p>3. Entente écrite entre le Collectif autonome des CJE, CJEI & CJEM, afin d'optimiser la transmission de la PRP au public</p>	<p>1. Adhésion des employés à un ordre professionnel s'il y a lieu</p> <p>2. Politique PRP</p> <p>a) L'insérer à l'endos du plan d'action client</p> <p>b) Que chaque usager l'initialise après lecture</p> <p>c) Adoption aux CA respectifs</p> <p>d) Diffusion au personnel</p> <p>e) Signature des employés</p> <p>3. Mettre à jour les Codes d'éthiques des CJEI et CJEM</p>	<p>☀ Comité PRP</p> <p>☀ CA</p> <p>☀ Direction</p> <p>☀ Équipe</p>	<p>***Adoption du présent plan d'action PRP par les CA respectifs Mars 09</p> <p>Été 2009 et continuité</p>				<p>☀ Collectif autonome des CJE</p> <p>☀ Les signataires d'ententes protocolaires actuelles (CSMB, Lester B. Person, Emploi Québec, CÉGEP, partenaires communautaires, etc.)</p>
<p><u>Centre de documentation</u></p> <p>1. Restructuration des affiches et documentations relatives à la PRP</p> <p>2. Diffusion, distribution et accessibilité de la Politique de la PRP aux clients</p>	<p>1. Que le centre de documentation rende accessible les documents relatifs aux PRP (incluant la Politique des CJEI et CJEM, aux clients</p>	<p>☀ Comité PRP</p> <p>☀ Équipe</p>	<p>Été 2009 et continuité</p>				<p>☀ Les éventuels signataires d'ententes protocolaires (tel CSSS)</p>
<p><u>Site internet officiel du CJEI & CJEM</u></p> <p>1. 1. Visibilité de la politique PRP des CJEI et CJEM sur les sites internet respectifs</p>	<p>1. Création d'une rubrique informatique sur la PRP</p>	<p>☀ Comité PRP</p> <p>☀ Technicien informatique</p>	<p>Automne 2009</p>				<p>☀ Ordres professionnels (tels OPTSQ, OCCOPPQ, etc.)</p>
<p><u>Médias locaux</u></p> <p>1. Informer les citoyens, des territoires desservis par les CJEI et CJEM, sur les PRP</p>	<p>1. Transmettre aux médias locaux (forme à voir) l'implication du CJEI et CJEM pour la PRP</p> <p>2. Approbation du texte par les CA respectifs</p>	<p>☀ Comité PRP</p> <p>☀ CA</p> <p>☀ Médias locaux</p>	<p>2010-2011</p>				

OBJECTIF GÉNÉRAL 2 : SENSIBILISER LES DIFFÉRENTES INSTANCES À LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS (PRP)

	MOYENS	RÉSULTATS VISÉS ET MESURABLES	RESPONSABLES	ÉCHÉANCE	ATTEINTE/APPLICATION			PARTENAIRES
					2009-2010	2010-2011	2011-2012	
EMPLOYÉS	<ol style="list-style-type: none"> Lecture et compréhension de la Politique de la PRP du CJEOI & CJEM Sensibilisation à la nécessité d'informer la clientèle sur la PRP Maîtrise de la notion de confidentialité du client Voir aux besoins individuels des employés quant à la PRP Prise de conscience de codes d'éthique d'ordres professionnels (OPTSQ, OCCOPPQ, etc.) 	<ol style="list-style-type: none"> Allouer un temps pour la présentation de la Politique PRP en réunion d'équipe Fournir des capsules d'informations sur la PRP via courriel Créer des ateliers mensuels en lien avec la PRP Accueillir des partenaires et/ou de formateurs en réunion, afin d'outiller les équipes multidisciplinaires Le Comité PRP offre de répondre aux interrogations des employés <p>Rendre accessible les codes de déontologie des ordres professionnels</p>	<ul style="list-style-type: none"> ☀ Comité PRP ☀ Intervenants responsables de AOVG, Jeunes en action et Programme Raccrochage ☀ Équipe 	Automne 2009 et continuité				<ul style="list-style-type: none"> ☀ Collectif autonome des CJE ☀ Les <i>signataires d'ententes protocolaires actuelles</i> (CSMB, Lester B. Person, Emploi Québec, CÉGEP, partenaires communautaires, etc.) ☀ Les <i>éventuels signataires d'ententes protocolaires</i> (tel CSSS) ☀ Ordres professionnels (tels OPTSQ, OCCOPPQ, etc.)
	CLIENTÈLE	<ol style="list-style-type: none"> Ateliers de sensibilisation à la PRP pour les jeunes des différents groupes (AOVG, Jeunes en action, IDEO et milieux scolaires) Voir aux besoins individuels des clients quant à la PRP <p>Centre de documentation</p> <ol style="list-style-type: none"> Centralisation de la documentation de PRP Information de la PRP à chaque nouvelle inscription 	<ol style="list-style-type: none"> Créer des ateliers sur la PRP Distribution de porte-cartes aux nouveaux clients, aux clients sensibilisés à la PRP et durant les kiosques Que le centre de documentation rende accessible les documents relatifs aux PRP (incluant la Politique des CJEOI et CJEM, aux clients Apposer initiales des usagers sur la Politique PRP, à l'endos du plan d'action 	<ul style="list-style-type: none"> ☀ Comité PRP ☀ Intervenants responsables de AOVG, Jeunes en action et Programme Raccrochage ☀ Équipe 	2010-2011			

	MOYENS	RÉSULTATS VISÉS ET MESURABLES	RESPONSABLES	ÉCHÉANCE	ATTEINTE/APPLICATION			
					2009-2010	2010-2011	2011-2012	
P A R T E N A I R E S*	<ol style="list-style-type: none"> 1. Attribution d'une journée ou semaine spécifique à la PRP dans le territoire desservi par le CJEI & CJEM 2. Mention de la PRP lors de chaque AGA 3. Envoi de courriels aux partenaires (fréquence à discuter en Comité PRP) 4. Encouragement et soutien aux partenaires dans la mise en place d'une politique sur la PRP à leur image 5. Engagement verbal des partenaires à la PRP du CJEI & CJEM 		<ul style="list-style-type: none"> ☀ Comité PRP ☀ Direction 	2011-2012 * <i>Optimiser les moyens et établir les résultats : Hiver 2011</i>				<ul style="list-style-type: none"> ☀Collectif autonome des CJE ☀Les signataires d'ententes protocolaires actuelles (CSMB, Lester B. Person, Emploi Québec, CÉGEP, partenaires communautaires, etc.) ☀Les éventuels signataires d'ententes protocolaires (tel CSSS) ☀Ordres professionnels (tels OPTSQ, OCCOPPQ, etc.)

* Les moyens attribués aux partenaires sont des pistes et seront appelés à être optimisés à l'hiver 2011



OBJECTIF GÉNÉRAL 3 : S'ASSURER DE LA CONSCIENTISATION (APPLICATION) DE CHAQUE INSTANCE À LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS (PRP)

	MOYENS	RÉSULTATS VISÉS ET MESURABLES	RESPONSABLES	ÉCHÉANCE	ATTEINTE/APPLICATION			PARTENAIRES
					2009-2010	2010-2011	2011-2012	
E M P L O Y É S	<ol style="list-style-type: none"> 1. La compréhension, la maîtrise de chaque employé au bas de la Politique PRP spécifique au CJEOI et CJEM 2. À chaque nouvelle inscription, l'employé se voit dans l'obligation de sensibiliser le client à la PRP 3. Une vigilance associée à la confidentialité du client (accès au dossier, NAS...) 4. Application de la PRP dans la vie personnelle de chaque employé 5. Intégration et application des codes d'éthique de l'OPTSQ et de l'OCCOPPQ 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Chaque employé signera la Politique PRP spécifique au CJEOI et CJEM après lecture 2. Chaque employé initialisera, aux cotés des initiales de l'usager, la Politique PRP à l'endos du plan d'action 3. Maintenir les classeurs de dossiers-clients sous clé 4. Discuter de cas clients dans les bureaux porte close 5. Se référer aux codes d'éthiques des différents ordres professionnels lors de questionnements 	<ul style="list-style-type: none"> ☼ Comité PRP ☼ Direction ☼ Intervenants responsables de AOVG, Jeunes en action et Programme Raccrochage ☼ Équipe 	2011-2012				<ul style="list-style-type: none"> ☼ Collectif autonome des CJE ☼ Les <i>signataires d'ententes protocolaires actuelles</i> (CSMB, Lester B. Person, Emploi Québec, CÉGEP, partenaires communautaires, etc.) ☼ Les <i>éventuels signataires d'ententes protocolaires</i> (tel CSSS) ☼ Ordres professionnels (tels OPTSQ, OCCOPPQ, etc.)
C L I E N T È L E	<ol style="list-style-type: none"> 1. Intégration de l'information transmise lors d'ateliers de sensibilisation aux PRP pour jeunes des différents groupes (AOVG, Écoles et Jeunes en action) 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Utilisation des porte-cartes 2. Sensibilisation de son entourage immédiat, des milieux scolaires et en emploi 	<ul style="list-style-type: none"> ☼ Comité PRP ☼ Direction ☼ Intervenants responsables de AOVG, Jeunes en action et Programme Raccrochage ☼ Équipe 	2011-2012				<ul style="list-style-type: none"> ☼ Ordres professionnels (tels OPTSQ, OCCOPPQ, etc.)

	MOYENS	RÉSULTATS VISÉS ET MESURABLES	RESPONSABLES	ÉCHÉANCE	ATTEINTE/APPLICATION			
					2009-2010	2010-2011	2011-2012	
P A R T E N A I R E S	1.Partage d'information relative à la PRP entre instance et partenaires 2.Signature des partenaires à la PRP du CJEOI et CJEM		☀ Comité PRP ☀ Direction	2011-2012				☀Collectif autonome des CJE ☀Les <i>signataires d'ententes protocolaires actuelles</i> (CSMB, Lester B. Person, Emploi Québec, CÉGEP, partenaires communautaires, etc.) ☀Les <i>éventuels signataires d'ententes protocolaires</i> (tel CSSS) ☀Ordres professionnels (tels OPTSQ, OCCOPPQ, etc.)

* Les moyens attribués aux partenaires sont des pistes et seront appelés à être optimisés à l'hiver 2011

